

Le Novélarrien





ÉDITORIAL DU MAIRE

P 3

EN BREF AU CONSEIL...

taxes locales, projets, subventions, voirie, ...

P 4

BUDGET 2025

P 6

Nouveau! En 2025, Cyclad met en place le Pass pour accéder aux déchetteries

Demandez votre PASS dès maintenant
+ d'infos sur cyclad.org

LA MAIRIE COMMUNIQUE

le devoir de mémoire, repas des aînés, transport, lotissement lilas 2, bois charmant : les féériques, la chasse aux trésors, Cyclad pass déchetterie, tri sélectif,

P 7

LA VIE DE NOS ÉCOLES

P 12



INFOS

Piscines d'été de Saint Savinien et de Tonnay Boutonne, horaires et tarifs

P 14



URBANISME

Rappel, les différentes étapes pour une demande de travaux, dématérialisation.

P 15



NOS HABITANTS ONT DU TALENT

Portraits de Cédric et Matthew

P 16

L'ACTU DES ASSOCIATIONS

Foyer rural, l'A.P.E., la soupe aux chails, l'A. C. C. A.

P 18

ÉTAT CIVIL - NUMÉROS UTILES

P 22

LES NOUILLERS

L'AMICALE DES FÊTES VOUS INVITE À SA TRADITIONNELLE SOIRÉE

Moules Frites

JEUDI 14 AOÛT 2025

ENFANT - 12 ANS 8€ ADULTE 13€
L'ASSOCIATION DE LA POISSONNERIE DE LA COMMUNE DE LES NOUILLERS
SERVIR À PARTIR DE 19H00

SUIVI D'UN GRAND BAL POPULAIRE GRATUIT

PENSEZ À RÉSERVER :
06 98 72 48 07 / 06 80 03 82 22

MOULES FRITES

P 24



Mes chers concitoyens,

Alors que l'été s'installe pleinement sur notre beau département, je souhaitais, à travers ce bulletin, vous adresser quelques mots et vous remercier pour votre implication et votre esprit de solidarité qui ne cessent d'animer notre commune à travers les associations et les initiatives des particuliers notamment avec les fêtes de voisins qui se développent dans les villages.

Depuis le début de l'année, plusieurs chantiers importants ont été menés à bien.

L'école est désormais équipée d'un nouveau matériel informatique, plus moderne et plus adapté aux besoins pédagogiques actuels.

Cet investissement marque notre volonté de donner à nos enfants les meilleures conditions d'apprentissage.

La toiture de la mairie, quant à elle, a enfin pu être entièrement rénovée. Ces travaux, attendus de longue date, assurent la pérennité de notre bâtiment communal, qui accueille au quotidien les services et

démarches de tous les habitants.

Nous avons également lancé l'installation progressive de l'éclairage public à LED dans tout le village. Plus économique, moins énergivore, cet éclairage contribue à notre transition écologique tout en améliorant le confort et la sécurité de nos rues, en particulier à la tombée de la nuit.

Enfin, les travaux du futur local de stockage de l'association de chasse ont débuté. Ce projet, mené en concertation avec les bénévoles de l'association, permettra de leur offrir un espace adapté à leurs besoins.

L'été est aussi le moment des retrouvailles et des festivités.

Je vous invite chaleureusement à participer à la fête communale « Moules Frites » du 14 août prochain, qui se tiendra comme chaque année sur la place, avec un bal populaire.

Ces moments sont précieux pour entretenir les liens qui font la force de notre communauté.

Enfin, je souhaite une belle saison à nos agriculteurs, commerçants et artisans, qui contribuent chaque jour à faire vivre notre territoire.

Et pour celles et ceux qui prendront quelques jours de repos, je vous souhaite de belles vacances, que vous partiez loin ou que vous profitiez simplement de la quiétude de notre belle campagne.

Bel été à toutes et tous !

Votre Maire,
Stéphane ARDOIN

EN BREF AU CONSEIL MUNICIPAL

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Conseil Municipal du 21 février 2025

Le Conseil Municipal a confirmé à l'unanimité son soutien aux associations par le versement des subventions suivantes:

BENEFICIAIRES	2024
A.C.C.A, LES NOUILLERS	380,00 €
FOYER RURAL LES NOUILLERS	380,00 €
LES AMIS DE LES NOUILLERS	380,00 €
APE ARCHINGEAY LES NOUILLERS	380,00 €
AMICALE DES FETES	380,00 €
ASSOCIATION LE CREUSET	380,00 €
FNACA	70,00 €
AIDER 17 SERVICE A DOMICILE	40,00 €
GEDAR	40,00 €
LIGUE CONTRE LE CANCER	40,00 €
AMICALE DES POMPIERS	125,00 €
FRANCE ADOT 17	40,00 €
BANQUE ALIMENTAIRE Marché de l'espoir	200,00 €
ASSOCIATION Charente-Maritime - Ukraine	100,00 €
MAYOTTE (ASSOCIATION DES MAIRES)	100,00 €
TRAIL DU BOIS CHARMANT	200,00 €
MFR Angérienne St Denis du Pin	90,00 €
MFR Cravans	30,00 €

TRANSFERT DES TERRAINS AU BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT

Conseil Municipal 21 février 2025

M. le Maire expose au conseil que, dans le cadre d'une opération d'aménagement portée par le budget annexe dénommé « budget annexe - Lotissement des Lilas », il est nécessaire de transférer du budget principal la réserve foncière cessible comprise dans l'emprise du projet et de procéder en conséquence à un certain nombre d'écritures comptables.

Qu'a décidé le conseil municipal ?

Décide de procéder au transfert du budget principal au « budget annexe-Lotissement rue des Lilas », des terrains compris dans l'emprise de l'opération :

- Recette compte 024 du budget principal : 63 595 €
- Dépense compte 6015 du « budget annexe-Lotissement rue des Lilas » : 63 595 €.

CESSION MAISON D'HABITATION, SITUÉE RUE DES CARRIERES

Conseil Municipal 21 février 2025

La commune est propriétaire d'une maison d'habitation inoccupée située 9, rue des Carrières. Cette maison de plain-pied de 71 m² avec sous-sol semi enterré équivalent, offre un cadre de vie agréable sur un terrain spacieux de 1 924 m².

Qu'a décidé le conseil municipal ?

Le Conseil Municipal accepte le principe de la cession de la maison d'habitation située 9, rue des Carrières et approuve la signature de mandats simples avec plusieurs agences immobilières.

CONVENTION BALISAGE DU CIRCUIT PÉDESTRE « LE CHÂTEAU DU BOIS CHARMANT »

Conseil Municipal 21 février 2025

Le principe: La randonnée est un atout important pour favoriser la découverte des patrimoines naturels, historiques et bâtis des communes. Les circuits proposés doivent être entretenus régulièrement afin d'assurer la sécurité des visiteurs et leur fréquentation.

Le Comité Départemental de Randonnée Pédestre de Charente-Maritime propose de procéder à l'entretien à hauteur de 10 € par kilomètre et par an. Pour le circuit « le château du bois charmant », 6 245 m.

Qu'a décidé le conseil municipal ?

D'approuver le financement de l'entretien du balisage du circuit « le château du bois charmant » pour la somme de 62.45 €.

COURRIER DU DIRECTEUR ACADÉMIQUE DES SERVICES DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Conseil Municipal du 21 février 2025

M. le Maire nous fait part d'un courrier du directeur académique des services de l'éducation nationale, concernant une possible baisse d'effectif des élèves dans le regroupement pédagogique pour la rentrée scolaire 2025/2026.

À la rentrée scolaire, il y aura un comptage des élèves. Une fermeture de classe pourrait avoir lieu dans le regroupement pédagogique Archingeay- Les Nouillers.

EN BREF AU CONSEIL MUNICIPAL

FISCALITÉ TAXES LOCALES

Conseil Municipal du 4 avril 2025

Considérant que le budget primitif 2025 est élaboré dans un contexte d'inflation qui perdure sur l'ensemble des postes de dépenses notamment celui de l'énergie, de la masse salariale.....

Malgré ce contexte contraint, il est proposé de maintenir les taux de fiscalité directe.

Qu'a décidé le conseil municipal ?

Le Conseil Municipal, décide le maintien des taux d'imposition communaux pour l'année 2025 :

Taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 11.54%

Taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties : 37.75%

Taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties: 36.78%.

ÉTUDE ET VOTE DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Conseil Municipal du 4 avril 2025

Le principe : Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de notre collectivité.

- D'un côté, la gestion des affaires courantes et des services à la population (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents.

- De l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir et valoriser notre patrimoine.

Qu'a décidé le conseil municipal ?

Le Conseil municipal a adopté le **Budget principal de la commune** pour l'année 2025, selon l'instruction comptable M57, par nature.

Le budget primitif est résumé comme suit :

COMMUNE DE LES NOUILLERS		
SECTION	2025	
	Total Budget Recette	Total Budget Dépenses
Fonctionnement	602 138,66 €	602 138,66 €
Investissement	462 407,44 €	462 407,44 €

VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE DE LA COMMUNE 2024

Conseil Municipal du 4 avril 2025

L'exercice 2024 a été clôturé avec un excédent global de 117 323,13 € composé d'un excédent d'investissement de 36 228,65 € et de fonctionnement de 81 094,48 €.

Les comptes sont en concordance avec ceux du comptable public chargé d'encaisser les recettes et de payer les dépenses ordonnancées par le maire.

ECHANGE DE TERRAIN CHEZ BINEAU

Conseil Municipal du 2 mai 2025

Le Maire informe le conseil que le bornage pour l'échange de terrain de chez Bineau a été effectué.

Il apparaît lors du bornage que :

- le terrain cédé par la mairie est de 122 m²,
- une parcelle de 14 m² le long de la voirie sera cédée à la commune en contrepartie.

Compte tenu du déséquilibre des surfaces une soulte sera versée à la commune.

Qu'a décidé le conseil municipal ?

Approuve à l'unanimité la proposition de cession par échange. Le demandeur prendra à sa charge les frais de géomètre.

ILLUMINATION DE NOËL

Conseil Municipal du 2 mai 2025

M. Jean-Pierre BASSE présente aux membres du conseil Municipal un devis pour une nouvelle tranche d'acquisition d'illuminations de Noël.

Par rapport au devis initial, pour la même commande, le nouveau montant est de 2 434,70 € HT.

Qu'a décidé le conseil municipal ?

Le conseil accepte le devis présenté à l'unanimité.

ACQUISITION INFORMATIQUE À L'ÉCOLE

Conseil Municipal du 2 mai 2025

Le principe : Le matériel informatique de l'école étant vétuste, un renouvellement est prévu au budget 2025. Un devis de 5 554,80 € TTC pour 5 ordinateurs portables et 5 tablettes.

Un nouveau devis, avec du matériel plus performant (16 Go RAM) et une borne Wi-Fi est attendu. Le coût devrait augmenter d'environ 500 €. Ces équipements répondent aux besoins exprimés par l'équipe pédagogique.

EN BREF AU CONSEIL municipal.....

Qu'a décidé le conseil municipal ?

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette commande. Livraison fin juin.

ACQUISITION DE JEUX D'ENFANTS

Conseil Municipal du 2 mai 2025

Le jeu avec toboggan de l'école et l'abri bus de Beaujouet ont été retirés car devenus dangereux.

Un devis de **9 201,49 €** a été demandé à la société Adéquate pour : un nouvel abri bus, deux jeux pour enfants (un pour l'école et l'autre pour le square derrière l'église), un panneau d'affichage, un râtelier vélo et du petit matériel scolaire.

Qu'a décidé le conseil municipal ?

Cette dépense a été inscrite au budget, le conseil municipal valide le devis.

PROGRAMME VOIRIE Conseil Municipal du 2 mai 2025

M. Jean-Pierre Basse présente le programme proposé par la commission de la voirie

Libellés	Coût des travaux TTC
ENDUITS BICOUCHE - ENROBÉ	
Bicouche le Pinier -La Chainé 800ml	18 036,00 €
Bicouche Chemin le gros chêne 450 ml	12 781,80 €
Bicouche Chemin le gros chêne Le Pinier 570 ml	6 042,60 €
Bicouche Bois des Vergnes bas haut	15 069,30 €
Bicouche Bois des vergnes bas rives 365 ml	5 153,70 €
Enrobé des rives de La Chainé au carrefour de Torxé	21 894,30 €
SECURISATION - BORDURES	
Virage L'Angle - Chez Bineau	882,00 €
Virage Chez Guérin	2 262,20 €
Carrefour Vigne à Dupont	1 719,19 €
Virage Chemin de Chez Marand	En attente de devis
AMENAGEMENT DANS LE BOURG	
Chemin de la Plaine (sous réserve accord de subvention)	35 930,88 €
Cimetière allée en enrobé si possible en 2025	8 012,40 €

ÉVOLUTION DE LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES EN 2025

Le syndicat mixte Cyclad, en charge de la collecte et du traitement des déchets dans plusieurs communautés de communes de la Charente-Maritime, est contraint d'augmenter ses cotisations en 2025 (Une hausse de l'emprunt pour l'usine de Paillé, l'évolution de la taxe générale sur les activités polluantes, une conjoncture défavorable sur le marché mondial du recyclage...).

Dans ce contexte, les élus communautaires ont voté une augmentation du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) lors du conseil communautaire de la communauté de communes réuni à Essouvert, le 3 avril dernier.

Le taux de la TEOM passe dans notre secteur de 9.10% en 2024 à 11.59% en 2025 soit une augmentation de 30% pour l'ensemble des propriétaires.

Pour rappel : La TEOM se trouve sur le même avis d'imposition que la taxe foncière.

LA MAIRIE COMMUNIQUE

LE DEVOIR DE MÉMOIRE

Jeudi 8 mai 2025, nous étions réunis pour commémorer le 80ème anniversaire de la victoire du 8 mai 1945. Trois collégiennes se sont portées volontaires pour lire le message de l'Union Française des Associations de Combattants et de victimes de Guerre et aider les élus pour le service lors du verre de l'amitié. M. le Maire Stéphane ARDOIN étant absent pour raison de santé, M. Garnier a clos la cérémonie et a invité l'assemblée à venir boire le verre de l'amitié à la salle des fêtes.



REPAS DES AINÉS - Un déjeuner dansant très apprécié

Comme les précédentes années, plus de 70 personnes étaient présentes pour participer au repas des aînés, moment très convivial dans la bonne humeur où tout le monde se retrouve autour d'un bon repas et d'une animation musicale pour le bonheur des danseurs et les danseuses.



LA MAIRIE COMMUNIQUE

Bon plan pour les jeunes



Munis de leur carte d'abonnement aux transports scolaires régionaux, les jeunes pourront voyager gratuitement sur l'ensemble des lignes régionales hors temps scolaire : mercredi après-midi, samedi, dimanche et vacances scolaires (sauf estivales).

Besoin d'un service de transport spécifique? Pensez au transport à la demande

Le Transport à la Demande (TAD) est un service public et collectif, ouvert à tous, proposé par la Région Nouvelle-Aquitaine et Vals de Saintonge Communauté.

Un véhicule vient vous chercher à votre domicile et vous permet de rejoindre les services de proximité (médecins, supermarchés, centre social...) de votre communauté de communes (minimum à 3 km de votre domicile). Ce service, à un tarif modique, fonctionne aux jours et horaires indiqués ci-dessous (hors jours fériés).

LIEU		MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Saint Jean d'Angély	Arrivée	10H00	15H00	10H00	10H00
	Départ	12H00	18H00	12H00	12H00
Sain Savinien	Arrivée	15h00			9h00
	Départ	18h00			11h00

Arrêts ou établissements de destination

St jean d'Y: Mairie - Sous-préfecture - Zones commerciales - Hôpital Jardin public - Gare - Pôle Emploi - Mission locale - Délégation territoriale - CPAM - Pôle des Services au public/CIAS - Pôle sportif du Graveau - Centre aquatique Atlantis.

St Savinien: Marché - Mairie - Zone commerciale - Gare - Salle Multi Loisirs - Port miniature.

TARIFS: 1 voyage : 2€50 - Sur présentation de la carte solidaire* 0€40 - 1 Aller retour: 4€50

Gratuité: pour un enfant de moins de 4 ans accompagné d'un adulte payant - Pour l'accompagnant d'une personne à mobilité réduite, sur présentation de sa carte d'invalidité.

*La carte solidaire est délivrée par la région Nouvelle Aquitaine. La demande doit être faite sur le site : cartesolidaire-nouvelle-aquitaine-.cba.fr.

Vous n'avez pas d'ordinateur? France Services : 06 02 17 12 44, sur rendez-vous.

Comment faire?

1 - Vous appelez le **0 970 870 870 (appel non surtaxé)**, au plus tard la veille de votre déplacement avant 17H00.

Ou je réserve mon déplacement sur l'application gratuite **Mon TAD Nouvelle-Aquitaine**,
Ou je réserve en ligne sur : transports.nouvelle-aquitaine.fr

2 - Vous donnez votre nom, vos coordonnées et indiquez votre destination. L'opérateur vous indiquera l'heure prévisionnelle de votre prise en charge et vous confirmera l'heure d'arrivée à destination. Pensez à réserver votre retour si besoin.

3 - Vous attendez devant votre domicile le véhicule.

4 - Je règle mon voyage auprès du conducteur.

5 - Pour le retour, RDV sur le lieu initial de dépose à l'heure convenue.

LA MAIRIE COMMUNIQUE

Projet de lotissement Les Lilas 2



Les 22 parcelles d'une superficie moyenne de 550 m² ont été bornées.

Dans un premier temps, une première tranche de 8 lots (du lot 17 au lot 20) sera mise à la commercialisation. (voir plan à droite). Les lots 21 & 22 plus petits sont réservés pour la construction de deux maisons T2 ou T3 de plain pied pour nos aînés à la recherche d'une location dans le bourg.

Comme la plupart des habitations situées dans le bourg, le lotissement se situe à l'intérieur du périmètre de protection de 500 m de rayon autour de l'église St Pierre, et les permis de construire seront soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.



Du 16 juin au 19 juin, des sondages, demandés par la DRAC, ont été effectués dans tout le futur lotissement. Nous devons attendre leur rapport pour continuer à faire toutes les demandes administratives pour la commercialisation des parcelles, ce qui retardera le projet de 6 mois environ.

Nous n'avons toujours pas de précisions concernant les normes de construction, ni les prix des terrains. Nous aurons plus d'informations à vous donner d'ici de début d'année 2026.

Néanmoins si ce projet vous intéresse, vous pourrez venir en mairie et poser une simple option sur le lot qui vous intéresserait.

LA MAIRIE COMMUNIQUE



Le PASS est déjà obligatoire
depuis le 1er janvier 2025
pour les professionnels.

Pour les particuliers, il sera
obligatoire à compter du 1er
janvier 2026. Le nombre de
passages sera limité à 24,
pour 2 m3 de déchets maximum à chaque passage.

Comment demander le PASS?

Un seul PASS est attribué par adresse.

Dès maintenant, (si vous ne l'avez pas encore fait) la
demande se fait directement sur le site [https://](https://cyclad.org)

cyclad.org/les-dechets/dechetteries/pass-cyclad/

Il faut disposer d'une adresse Email, et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois: échancier d'eau, de gaz, ou d'électricité, facture de téléphone fixe ou internet, une quittance de loyer.

Vous n'avez pas d'adresse Email?

Contactez Cyclad au 05 46 07 16 66

Vous devez attendre de recevoir votre QR CODE par Email (possibilité de le stocker sur votre Smartphone ou de l'imprimer) ou par courrier pour aller en déchetterie.

Vous recevrez un badge dans le courant de l'année.

DÉCHETTERIE SAINT SAVINIEN (fermée le jeudi) Tel: 05 46 07 16 6

Du Lundi au mercredi - du vendredi au samedi de 9h00 à 12h30 - de 14h00 à 17h30

DÉCHETTERIE SAINT JEAN D'ANGELY Tel: 05 46 07 16 66

Rue Valentine-Germain ZAC de la Grenoblerie

Du Lundi au samedi de 9h00 à 12h30 - de 14h00 à 17h30

Les déchetteries sont fermées les dimanches et jours fériés

A NOTER:

Les bornes bleues et vertes, pour le papier et le verre, qui étaient situées sur terrain du silo à la sortie de notre commune, en direction de St Jean d'Angély, ont été déplacées en bas de la Rue du Stade, première rue à droite juste après le panneau LES NOUILLERS en venant de Saint Jean d'Angély.

LA MAIRIE COMMUNIQUE

Que ce soit dans nos hameaux, dans le bourg ou sur les emplacements des bornes de papiers et de verres, il y a de plus en plus de déchets, dont de grands cartons, qui sont déposés aux pieds des poubelles ou des bornes, alors qu'ils devraient être transportés à la déchetterie.

RAPPEL POUR LE TRI SELECTIF



Briques alimentaires



Plastiques souples



Plastiques rigides



Emballages en métal

Les sacs jaunes pour les poubelles jaunes sont à prendre en mairie.

Horaires d'ouverture page 23



Déchets ménagers, seulement ce qui ne peut pas être trié: produits d'hygiène jetables (coton, masques, couches,...), petits objets cassés, sac d'aspirateur....

Afin de réaliser la collecte des déchets ménagers et des sacs jaunes dans de bonnes conditions d'hygiène et de sécurité, des bacs collectifs ont été disposés dans votre rue. Aussi, nous vous remercions de bien vouloir mettre vos déchets dans des sacs fermés et de les déposer dans le bac approprié et non à coté.

Merci de votre compréhension.

Acheter en vrac! Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas.

CYCLAD : N° vert 0 800 505 469 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

LES DECHETS VERTS

Pour lutter contre la pollution de l'air et limiter le risque d'incendie, le brûlage des déchets (déchets verts, déchets ménagers...) à l'air libre ou en incinérateur est interdit toute l'année sur l'ensemble du département (Arrêt préfectoral n° 20EB767 du 2 décembre 2020)

Les déchets verts doivent être valorisés : compostés, utilisés en paillage ou déposés en déchetterie. **La mairie ne délivre donc plus d'autorisation municipale d'écoouage par les particuliers pour l'élimination de leurs déchets verts** (résidus de tonte, de taille ou d'élagage, feuilles, aiguilles...).

Épluchures, coquilles d'œuf, essuie-tout blanc et uni, reste de repas, filtres à café, feuilles mortes...

LE COMPOSTAGE

C'est la décomposition naturelle des déchets organiques par les micro-organismes. Tous les autres déchets de jardin peuvent être déposés dans le composteur.



ZÉRO DÉCHET cyclad

LE PAILLAGE

C'est recouvrir le sol avec des végétaux ou du broyat de branches. Il permet de réduire la pousse des mauvaises herbes, de protéger de la sécheresse et d'enrichir le sol.



ZÉRO DÉCHET cyclad

LE MULCHING

C'est laisser la tonte sur place. Elle va se décomposer naturellement et contribuer à nourrir le sol gratuitement.

ZÉRO DÉCHET cyclad



Les déchets de tailles qui ne peuvent pas être compostés sont à emmener en déchetterie.

DES NOUVELLES DE NOS ÉCOLES

L'ÉCOLE DE LES NOUILLERS

Cette année scolaire 2024-2025 s'avère particulièrement dynamique pour notre école communale qui accueille actuellement **77 élèves de la petite section au CE1**.

Les équipes pédagogiques ont mis en place de nombreux projets pour offrir aux enfants des apprentissages variés et stimulants.



LES CONTES À L'HONNEUR CHEZ LES MATERNELLES

Les plus jeunes de notre école vivent une véritable immersion dans l'univers des contes traditionnels. Ce projet pédagogique les a menés **au cinéma et au théâtre**, où ils ont pu découvrir ces histoires sous différentes formes artistiques. Une **exposition dédiée** à cette thématique leur a également permis d'approfondir leurs connaissances et de développer leur imaginaire aux Bassins de Lumière de Bordeaux.



APPRENTISSAGE EN PLEINE NATURE

L'apprentissage ne se limite pas aux murs de la classe : nos petits élèves bénéficient régulièrement de séances de "**classe dans les bois**", une approche pédagogique qui favorise le contact direct avec la nature et l'apprentissage par l'expérience.

Ils participent aussi à des **courses d'orientation** dans les communes environnantes, développant ainsi leur sens de l'observation et leur autonomie (avec les Terra Ventura).



DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE

Une sortie marquante les a conduits à la **citadelle de Brouage**, où ils ont pu allier découverte historique et exploration de l'environnement naturel de ce site exceptionnel.





CP-CE1 : SPORT ET DÉCOUVERTE DU TERRITOIRE

Les élèves de CP et CE1 viennent de terminer leur **cycle piscine** et entament désormais un apprentissage du **vélo**, activité qui allie sport et sécurité routière. Ils ont participé au cross des écoles à Tonnay Boutonne auprès des autres élèves du secteur.

Comme leurs camarades plus jeunes, ils ont eu l'occasion de se rendre **au cinéma** dans le cadre de leur parcours culturel.

Une visite de **station de lagunage** est programmée prochainement, permettant aux enfants de comprendre concrètement les enjeux environnementaux et le traitement des eaux usées de notre territoire.



UNE ÉVOLUTION NÉCESSAIRE POUR LA RENTRÉE PROCHAINE

À la rentrée 2025, notre école connaîtra une réorganisation importante. Suite à la baisse des effectifs, **une classe fermera** et l'établissement accueillera les enfants de la **Très Petite Section au CP**.

Les élèves de CE1 au CM2 rejoindront l'école d'Archangeay, dans un souci de maintien de la qualité pédagogique et des conditions d'apprentissage optimales.



Changements dans l'équipe pédagogique

Cette évolution s'accompagne également de changements dans l'équipe pédagogique :

- **Maître Patrice**, actuellement en charge des CP-CE1, rejoindra l'équipe d'Archangeay pour poursuivre l'accompagnement des élèves qui y seront scolarisés.
- **Maîtresse Lucie** intégrera quant à elle une autre école du secteur.

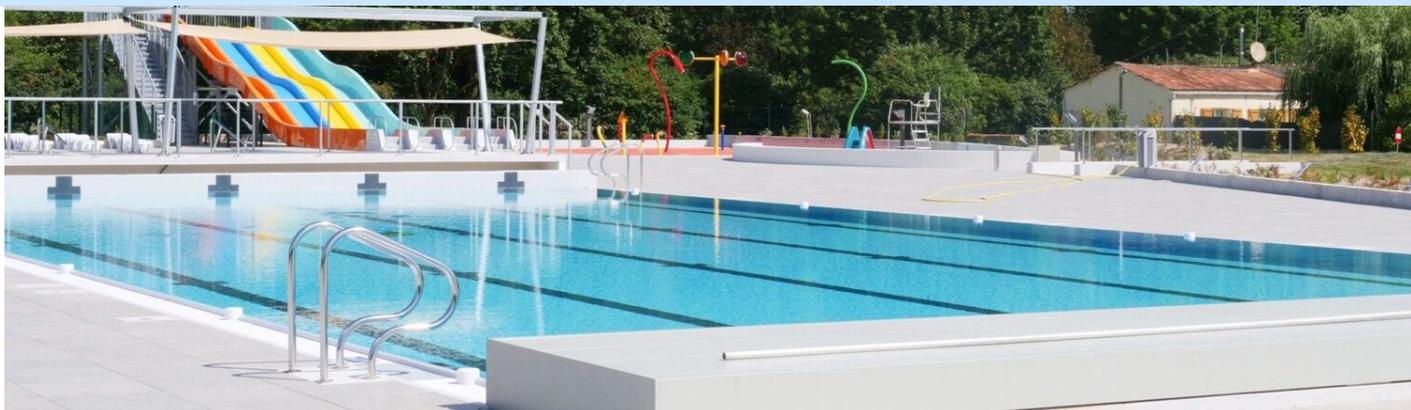
Nous tenons à les remercier chaleureusement pour leur investissement et leur dévouement auprès de nos enfants.

Cette réorganisation, bien qu'elle représente un changement pour certaines familles, permettra de proposer des **classes aux effectifs adaptés** et un **accompagnement personnalisé** pour chaque enfant dans les premières années de leur scolarité.



Malgré ces transformations, l'école de Les Nouillers continuera de proposer un **enseignement de qualité**, ancré dans son territoire et ouvert sur le monde, fidèle à sa vocation de faire grandir nos plus jeunes citoyens dans les meilleures conditions.

PISCINES D'ÉTÉ



SAINT SAVINIEN - LE MUNG Île de la grenouillette 05 46 90 20 74

Du 7 juillet 2025 au 31 août 2025 : ouvert du mardi au dimanche de 13h30 à 19h

Équipements : Grand bassin 5 couloirs - Petit Bassin - pataugeoire - Pentagliss 4 pistes - Splashpad - Chaise PMR (Personne à Mobilité Réduite) pour le grand bassin - Espace extérieur ombragé

Activités: Aqua Gym - cours de natation



15 chemin de l'Abattis, 17380 Tonnay-Boutonne 05 46 33 20 81

Du 07 juillet 2025 au 31 août 2025 : ouvert du lundi au samedi de 14h à 19h

Équipements : trois bassins dont un grand bain, un petit bassin et une pataugeoire

Activités: Aqua Gym— autres activités

Tarifs des piscines d'été de la communauté de commune des Vals de Saintonge.

Moins de 4 ans: Gratuit

Enfants entre 4 et 17 ans: 1,80 €

Adultes: 3€

Carte enfant 10 entrées: 12,30 €

Carte enfant 20 entrées: 22,50 €

Carte adulte 10 entrées: 22,50 €

Séance d' aquagym: 5,10 €

10 séances aquagym: 46 €

Tarif famille: 1 adulte+2enfants: 5,10 €

URBANISME - RAPPEL

Déclarations de travaux

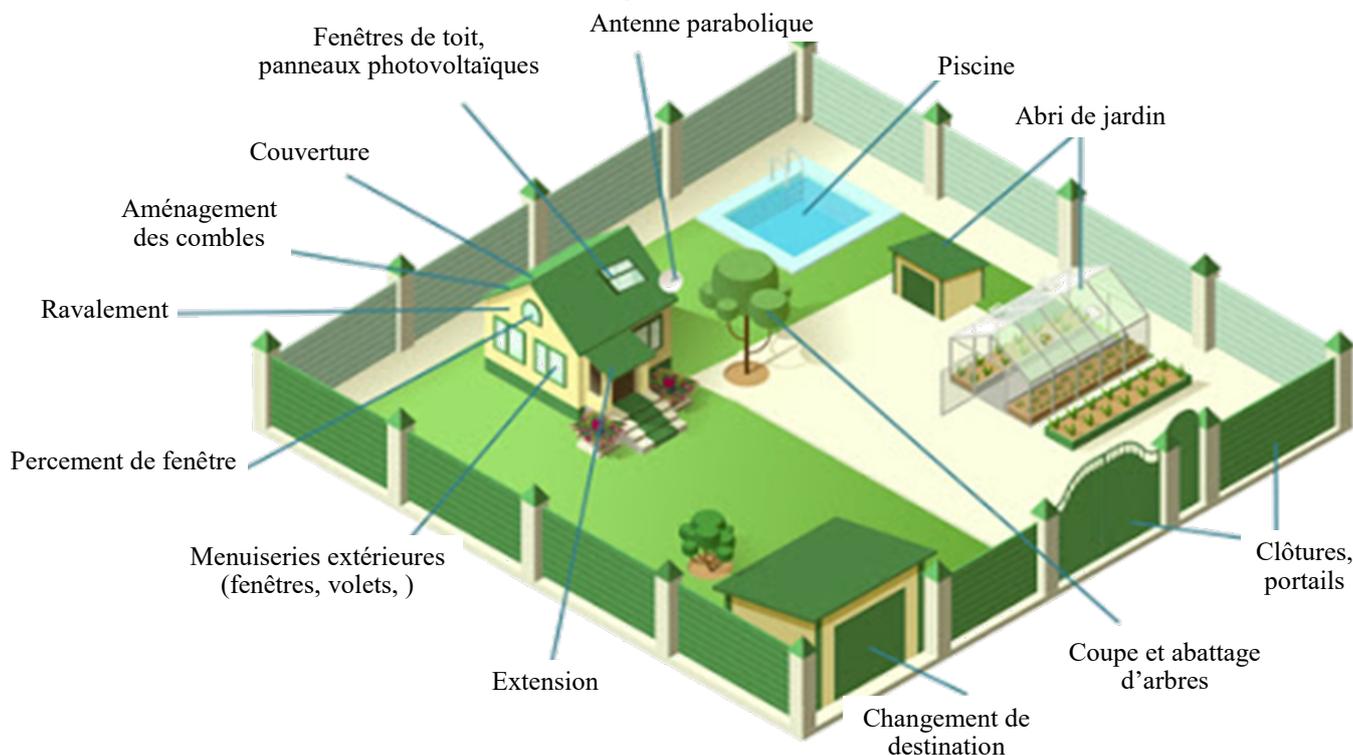
Tous travaux sur la voirie communale ou départementale font l'objet d'une demande à la mairie, que ce soit:

travaux de réseaux, coupures de routes, aménagement des bas-côtés, plantations d'arbustes, etc... Pour tous travaux donnant sur la voie publique **une déclaration d'ouverture de chantier est obligatoire.**

Pour les constructions en limite de propriété donnant sur la chaussée **une demande d'alignement est obligatoire.**

D'autre part, les travaux de rénovation, (voir schéma ci-dessous), ainsi que pour une démolition ou une nouvelle construction de plus de 5 m², sont soumis à **une Déclaration Préalable**, ou à un **Permis de Construire**.

Pour les bâtiments ou habitations situés dans un rayon de 500 m autour de l'église, les Déclarations Préalables ou Permis de Construire sont soumis obligatoirement à l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France. Sans son accord aucun travaux ne peut être effectué.



Vous voulez faire des travaux dans votre propriété, (terrain et/ou habitation)? Une Demande Préalable ou un Permis de Construire est obligatoire et est accordé sous certaines conditions.

- 1 - Vérifier dans le PLU ou/et demander en mairie, dans quelle zone se situe votre bien (agricole, constructible,...).
- 2 - Selon les travaux que vous souhaitez faire, remplir une Demande Préalable ou un Permis de Cons-

truire (documents en mairie ou sur internet).

3 - Avant d'envoyer par internet ou de donner en mairie votre DP ou votre PC, bien vérifier que vous avez tous les documents demandés, (plan de situation, de masse, photos avant et après, plan de la construction désirée,.....).

4 - Une fois votre dossier déposé, vous recevrez un récépissé soit en mairie, soit par internet.

5 - Le délai d'attente est de 1 mois pour une DP et de 2 mois pour un

PC. **À noter: ces délais sont doublés si le bien est situé dans le périmètre des Bâtiments de France.**

(2 mois 1 DP, 4 mois PC).

6 - Dès que vous recevez l'accord pour vos travaux, vous devez poser une affiche avec le n° du document en limite de votre propriété. Celle-ci doit être bien visible.

7 - Dès la fin des travaux vous devez remplir le formulaire d'achèvement de travaux, en mairie ou sur internet. Il vous sera demandé lors de la vente du bien.

Vals de Saintonge Communauté a déployé un service de dématérialisation des autorisations d'urbanisme. La mise en place du **Guichet Unique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU)** permet aux utilisateurs de déposer leurs dossiers 7j/7j, d'avoir une traçabilité de leurs données, offrant ainsi un gain de temps considérable (déclarations préalables, permis d'aménager, de construire ou de démolir, certificats d'urbanisme...).

Le dépôt des dossiers restera tout de même possible directement en mairie.

NOS HABITANTS ONT DU TALENT

Cédric un artisan, artiste sculpteur, dans son atelier à Saint Savinien, habitant de notre commune depuis une dizaine d'années.



Originaire de Bagnizeau, près de Matha, dès son adolescence, il sculpte, puis vend ses sculptures dans des petits commerces.

Ne pensant pas pouvoir en vivre, Cédric suit une formation à Strate, école de design à Lyon, puis travaille en tant que modelleur maquettiste. Cependant son envie de création l'a amené à quitter ce domaine pour vivre de sa passion, sculpture sur pierres, bois, glace, neige, sable, métal.

Artiste dans l'âme, il travaille partout en France, mais aussi en Finlande, à Chypre, en Suisse. Il réalise des sculptures lors d'expositions, de grandes manifestations, de fêtes et d'animations.

Ses sculptures sont variées et personnalisées, sculptures monumentales ou figurines. Il fabrique aussi des moules de ses sculptures pour qu'elles puissent être réalisées en plusieurs exemplaires.

Sa clientèle est plutôt éclectique. Ce sont des entreprises, des communes, des associations, mais aussi des particuliers. Quand un client le contacte, Cédric prend le temps de l'écouter, s'inspire des lieux, dessine plusieurs croquis, et propose la possibilité de sculpter sur des matériaux que ses clients possèdent.

Souhaitant partager sa passion, il anime des stages et ateliers de sculptures pour tous et intervient dans des établissements scolaires, des centres de loisirs...

Cédric est aussi sollicité pour faire des conférences et présenter son travail. Il aime participer à des symposiums pour retrouver les joies de la création libre et la rencontre avec d'autres sculpteurs.

Son travail embellit notre quotidien. Vous avez forcément croisé une de ses créations : les apôtres de l'église de Saint Savinien, les personnages du bord de la Charente.... **Sa plus belle sculpture? la prochaine !**





Mattew est un jeune homme de notre commune actuellement en terminale générale au lycée Louis Audouin Dubreuil de Saint-Jean-d'Angély.

Il y termine sa scolarité brillamment, avec un an d'avance, en ayant bien apprécié cette année de terminale malgré la pression des enseignements de spécialité où ne pas être présent au moindre des cours est un problème.

Mattew est un élève très scientifique qui s'est spécialisé dans les mathématiques et la physique chimie. Il trouve que cette année a été une libération : ses notes sont meilleures qu'en première, il se sent beaucoup plus à l'aise socialement ayant beaucoup moins peur du jugement des professeurs ou de ses camarades.

Sportif accompli, Mattew s'est inscrit dans une l'option supplémentaire, un enseignement de la pratique sportive. Avec un petit groupe d'élèves il participe à des activités sportives, plusieurs heures par semaine, encadrées par un enseignant.

Actuellement pour se déplacer, il utilise un petit deux roues qui semble, enfin, vouloir accepter de l'emmener voir ses amis, joyeux et blagueurs, ayant des centres d'intérêt très variés. Ils me racontent des anecdotes : soirée barbecue qui semble avoir été une franche rigolade et sortie en vélo où notre héros du jour ne semble pas avoir particulièrement brillé.

Le grand rêve de Mattew? être chercheur en chimie, en espérant pouvoir un jour travailler dans un laboratoire pour réaliser des expériences, des manipulations...

Il sait que tout le monde ne peut pas réussir dans cette filière et a déjà réfléchi à d'autres options.

Mattew a montré à ses professeurs de grandes capacités : ils l'ont vivement encouragé à tenter sa chance en classe préparatoire (pour se confronter à d'autres élèves très performants et acquérir des techniques d'apprentissage et de travail) et il n'aura aucun problème à revenir vers l'enseignement universitaire quand il aura fini ce type de cursus.

Lors des résultats Parcoursup, Mattew a directement été admis en classe préparatoire aux grandes écoles d'ingénieurs. Il intégrera l'année prochaine le lycée Jean Dautet de La Rochelle avec plus précisément l'enseignement de la physique, de la chimie et des sciences de l'ingénieur.

Il y sera interne lors la première année en espérant ensuite intégrer la deuxième année au sein du lycée Camille-Guérin à Poitiers pour pouvoir ensuite préparer les concours aux plus prestigieuses écoles d'ingénieurs françaises.

Vivant avec sa famille : parents, frères et sœur, l'autonomie, qui est attendu d'un élève interne, ne lui fait pas peur. Aîné de sa fratrie, il est très proche de sa famille et il a bien conscience que ce départ sera une source de tristesse pour certains d'entre eux.

Il appréhende plus l'acquisition des rythmes de travail nécessaire à la réussite dans ce genre d'établissement. Il a bien conscience que l'apprentissage ne devra pas se faire uniquement pendant la semaine et il aura à se ménager du temps de travail le weekend lorsqu'il reviendra au sein de sa famille.

Il est cependant très impatient de découvrir de nouvelles facettes de sa personnalité au sein de ce challenge et semble prêt à vivre cette expérience comme une source de motivation pour son épanouissement personnel.

En partant de notre commune, pour rejoindre son prochain établissement il aura 2 options: soit prendre le train à Saint-Savinien où, après une heure de trajet, il sera à plusieurs minutes de marche de son futur lieu de vie, soit faire appel à du covoiturage.

Nous lui souhaitons de passer de bonnes vacances avant de partir vers de nouvelles expériences.

L'ACTU DE NOS ASSOCIATIONS



A.P.E Archingeay / Les Nouillers

L'association des parents d'élèves n'a pas laissé de place au repos ! Depuis Janvier, l'Ape a organisé (ou participé) à divers événements où beaucoup ont répondu présent !

En janvier : la boulangerie a organisé un goûter autour de la galette des rois, avec des fèves spéciales à gagner. Nous avons installé une buvette, un moment sympa, convivial. Merci à la boulangerie Les Délices des Nouillers.

Le 2 Février : beaucoup de bénévoles ont aidé au Trail du Bois Charmant organisé par Guillaume Yonnet. Beaucoup de sportifs ont répondu présents, une belle journée sportive !

Puis le 16 mars, notre loto annuel, a su ravir petits et grands, nous avons fait salle comble! Les gagnants sont repartis sourire aux lèvres, avec notamment : un robot Mr Cuisine, un séjour au puy du fou, une carte cadeau de 150€, une de 50€, une location de structure gonflable, et tous les enfants sont repartis avec des petits lots qu'ils ont pu choisir eux même! Aucune frustration pour eux.

Merci à tous les donateurs et aux bénévoles qui ont pu faire de cette journée, une belle réussite.

La randonnée VTT et pédestre a encore eu du succès le **4 mai**, avec que des compliments sur de beaux parcours, bien nettoyés, et des ravitos bien fournis! Bravo aux nettoyeurs, aux bénévoles et merci aux sportifs qui reviennent chaque année!

En avril, la mairie d'Archingeay a sollicité l'Ape pour tenir une buvette à la soirée jeux de société, un chouette moment pour petits et grands, tous réunis pour s'amuser!

Petite nouveauté, une soirée Blind Test / dansante a été organisée **le 17 mai**, un chouette moment passé,

merci à dj Hok's pour ses Play listes parfaites ainsi qu'à Guillaume, Lucie et Tony, qui ont su animer cette manifestation avec brio !

Le 14 juin, place à la kermesse, où une tombola 100% gagnante a fait fureur. Des gâteaux toujours aussi beaux et bons! Une belle après-midi passée tous ensemble autour de jeux gonflables, jeux en bois, pêches aux cadeaux, et surtout avec votre bonne humeur! Dommage que nos frites et saucisses/merguez n'ont pas su vous ravir!

Merci à Loc Event 17 pour son prêt de divers matériels.

Le 17 juin, une petite buvette a été installée, pour rafraîchir et restaurer parents et enfants au spectacle de l'école d'Archingeay.

Il y a eu aussi des box goûters sur le thème du carnaval pour les vacances de février, et sur le thème de Pâques pour les vacances d'avril. Des petites box toujours appréciées des enfants, qui lancent les vacances avec de jolies petits sourires!

Nous souhaitons remercier tout le monde, qui, de près ou de loin, ont fait de cette année, une belle année! Les 2 mairies, Les Nouillers et Archingeay, les directeurs, Noémie Yonnet et Guillaume Yonnet, ainsi que tous les professeurs, donateurs, entreprises, bénévoles et parents, grâce à vous, nous avons pu faire une donation de 10 000€ à chacune des écoles du RPI.

Nous avons pu aussi, faire un cadeau aux enfants qui passent en CP (un sac de piscine, 2 entrées à la piscine et un marque page 3D en lien avec le cadeau de l'école), puis au CM2 entrant au collège (une calculatrice et une bd sur la 6ème).

Une fin d'année qui se termine en beauté.

Nous vous attendons nombreux lors de l'Assemblée Générale en Septembre, afin de partager vos idées, vos savoirs, vos bras, et de supers moments pour une nouvelle année !

N'attendons pas que l'association s'épuise, soyons solidaire pour nos enfants!

Toute l'équipe de l'Ape vous remercie et vous souhaite de bonnes vacances !



L'ACTU DE NOS ASSOCIATIONS



Juin marque le terme d'une saison qui s'annonçait incertaine, mais qui se révéla particulièrement satisfaisante et même fructueuse pour notre

Foyer Rural. L'année précédente s'achevait sur le départ du professeur de théâtre Nicolas Izambard ainsi que du chef de chœur Gérard Perou. Mais ils furent remplacés en septembre par Jean-Michel Guindet pour la mise en scène, que nous connaissions depuis longtemps et avec qui le groupe théâtre avait travaillé déjà dans le passé, et Bernadette Geay, venue du monde lyrique avec une autre méthode de travail, pour la chorale.

Cette dernière, « De Cœur à Chœur », rassemble à ce jour une quinzaine de chanteurs et chanteuses. Chaleureusement accueillie par le public de « Rencontre de Paroles 2025 », elle rencontra un franc succès.

Quant au théâtre, les adultes, cinq filles et trois garçons, firent exploser de rire les spectateurs du samedi soir, après la chorale, avec « Défi de Filles », une comédie de Yves Garric.



Les enfants, toujours menés par Catherine Drahonnet, présentèrent avec succès le dimanche après midi leur travail de l'année : «Le Fantôme de la Demoiselle », de Vanina Laugier.

Et en deuxième partie ce dimanche, pour la première fois, un spectacle de claquettes fut présenté par le groupe du Foyer Rural de Tonny Boutonne, animé par Christophe Blanchard.

Mais cet événement annuel, «Rencontre de Paroles 2025», qui avait lieu les 24 et 25 mai, commença comme à l'habitude le samedi après midi par un épisode littéraire : la présentation, suivie d'un débat, de «Charles Perrault au cœur de ses contes» par Patricia Mathilde Michon, de la Sorbonne, avec pour thème : origine et création des contes de Perrault.



19

Furent présentées également des expositions : peintures diverses, dont les aquarelles de Ronald et les cartes postales de Nicole, affiches des «Rencontre de Paroles» passées peintes par Virginie, ainsi que le livre «La Tricoteuse de Nuage», écrit par Catherine et illustré par Virginie, costumes de théâtre, photos des activités et spectacles par Valentine, livres mis en vente par «Le Passage des Heures », librairie associative de Saint Savinien.

Merci au public nombreux et chaleureux qui nous a rejoint lors de ces journées, qui nous récompense de nos efforts et nous montre qu'il faut continuer.

Mais n'oublions pas les autres activités proposées : aquarelle (Ronald), gymnastique douce (Sylvette Joffrion), Yoga (Roland Lamy).

N'oublions pas non plus les événements organisés en cours d'année: la pièce «Diagnostic réservé», proposée le 23 novembre dernier par le Foyer Rural de Port d'Envaux, ainsi que l'étonnante prestation, en Avril, du conteur David Sire, dans «Fuguer or not Fuguer», présentée au Café Associatif « La Soupe au Chail » avec la participation de l'A4.

Notre Foyer Rural remplit donc pleinement son rôle d'éducation populaire et d'animation au sein de notre commune, aidé en cela par un groupe de techniciens bénévoles et soutenu par la municipalité.

Mais le succès présent ne doit pas nous faire oublier l'avenir. Quel avenir pour le Foyer Rural ?

Nous sommes une petite équipe, vieillissante, de bénévoles organisateurs et l'arrivée de sang nouveau et jeune, moderne, n'est plus un souhait mais une obligation, à la fois pour pérenniser l'association et la faire évoluer. Nous avons tous décidé de continuer pour 2025-2026, de «ne pas lâcher» soutenus par ce public enthousiaste, mais quelques uns d'entre nous souhaitent ou vont devoir arrêter. Un enrichissement et un renouvellement deviennent

obligatoires, et nous vous donnons rendez-vous, sympathisants et volontaires, à notre prochaine Assemblée Générale d'automne, afin que cette nouvelle année faite à la fois d'espoir et d'inquiétude ne soit pas la dernière.

**Pour les activités 2025 - 2026,
renseignements et inscriptions possibles
dès maintenant au 06 70 40 11 85
(laisser un message) ou par mail sur
foyerral.lesnouillers@gmail.com
Rentrée début Septembre**

**Dans cette attente, nous vous
souhaitons un bel été.
Le Conseil d'Administration**

L'ACTU DE NOS ASSOCIATIONS

La Soupe aux Chails Café associatif

Ce début d'année 2025 a commencé plus difficilement que les autres années : le poêle nous a joué des tours . Un jour, il fonctionne, un jour, il ne fonctionne pas. Notre réparateur a fini par trouver les pièces défectueuses et à les remplacer, mais tard . Ce qui nous a obligé à nous adapter, pour la programmation.

Deux concerts ont été reportés puis annulés, par des musiciens, pour accident (sans gravité) pour l'un, et des problèmes de santé pour l'autre .

En Janvier, la soirée « jeux » a bien commencé l'année , suivi du concert d'Anne Audouin, plutôt frileux.



En février, l'atelier d'écriture a dû se déplacer chez l'un d'entre nous, ainsi que celui des « **accords toltèques** », pour pallier au manque de chauffage.

La balade botanique n'a pas eu ce problème au mois de **mars**, moment d'ailleurs, où le poêle a enfin pu fonctionner normalement.

En avril, le spectacle du conteur marcheur « **Fuguer or not fuguer** » par **David Sire** (organisé par l'A4 et le foyer rural) qui a eu lieu à «La soupe aux chails» a été un succès.

Et le lendemain, quelques personnes l'ont accompagné, un bout de chemin, vers Doeuil sur Le Mignon.

Le 16 mai, « **L'école buissonnière** » (Ecole de chant de **Véronique Gain de Saint Savinien**) a fait son «show», dans la bonne humeur et avec talent.



Le 1^{er} juin, c'était au tour de la chorale «**Les cordes bancales**» de présenter leur travail, avec leur Chef de chœur « **François David** », accompagné

de deux musiciens, une guitare basse et une guitare sèche, soirée à l'ambiance festive et familiale.



Le jeudi 19 juin, c'est le trio occitan «**Auseth** », en tournée dans la Région, qui nous a présenté sa création autour des chants et des noms d'oiseaux, suivant les régions. La voix de **Juliette Minvielle** a éclairé ce spectacle original. Un public important et



connaisseur est venu les applaudir.

Pour clôturer cette année, le samedi 28 Juin, c'est un groupe de musique sud **américaine**, avec **Luc Martin, Julie de Oliveira** et d'autres musiciens et musiciennes qui enchanté la soirée.

Bien sûr, il y a eu, **chaque 1^{er} mardi de chaque mois, notre marché de producteurs**, avec quelques changements: certains « de la première heure » ont arrêtés leur activité, d'autres, nous ont rejoints. Nous vous invitons à venir découvrir, leurs produits.

Le prochain aura lieu le mardi 5 août, «chez Bibi» à Taillant, productrice de fromage de chèvre , à partir de 19h et suivi d'un repas partagé, venez nombreux.

Pour l'année 2025/2026, nous pouvons déjà annoncer le retour du **planétarium**, avec l'association «la belle étoile» dans la salle des fêtes de Les Nouillers, le **Samedi 21 septembre**, réservez cette date .

Bel été à tous

L'équipe de «La Soupe aux chails»

L'ACTU DE NOS ASSOCIATIONS

ACCA LES NOUILLERS

L'assemblée Générale a eu lieu le 25 mai. Il en est résulté avec 50 perdrix en lâcher d'été supplémentaires. Pour informations, il est lâché plus de 1 300 oiseaux par an sur l'A. C. C. A.

Pour le faisan, un PMA annuel va être instauré afin de permettre la transition de l'interdiction des lâchers de tirs.

Pour le lièvre, il s'avère que les comptages sont corrects et nous aurons les mêmes conditions que la saison dernière, 2 lièvres pour 9 jours de chasse.

Une légère baisse sur la population de chevreuils, donc, de 29 bracelets l'an dernier nous diminuons à 26 prélèvements.

Les sangliers restent de passage!

La demande préalable de travaux du futur local de stockage est entre nos mains avec un avis favorable. Nous tenons à remercier Madame Nathalie ANSEL pour son aide concernant les demandes administratives.

**Nous avons nettoyé les lieux le samedi 14 juin
et cherchons des bénévoles pour les futurs travaux .
Merci pour votre implication.**



le 19 & 20 juillet 2025
ACCA LES NOUILLERS
GRAND BALLTRAP

Samedi 19 à partir de 14h00
Dimanche 20 de 10h à 19h00
Buvette-casse croûte

Le ball-trap annuel aura lieu sur le terrain habituel

Le bureau vous souhaite de bonnes vacances d'été

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Éléanore MACHEFERT	13/01/2025	Rochefort
Angèle, Anna MELLARD	13/04/2025	Rochefort
Mathis, Luka HILBERT GROUAZEL	28/05/2025	Rochefort

PACS

Emelyne, Laetitia MORIN et Matthieu, Gérard VALLÉE	15/01/2025
Marion DUBRULLE et Quentin BIGOT	06/02/2025
Sybille Alice JOBLET et Jacquy, Lucien FONTAINE	30/04/2025

DÉCÈS

Jeannine, Germaine ROLLIER , veuve VINET	22/12/2025
Annette SAINT-ESPECE, épouse DESCHAMPS	15/03/2025

NUMÉROS UTILES

Gendarmerie	05 46 32 04 27
Hôpital St Jean d'Angély	05 46 59 50 50
SAMU	15 ou 112
POMPIERS	18 ou 112
DENTISTE DE GARDE	15
ÉLECTRICITÉ Urgence	0 810 437 387
RESE, eau, Urgence	05 46 97 11 92

MÉDECINS généralistes

2 rue du Souvenir 17350 St Savinien	
Emmanuelle DUFOUR Sarah MERCIER	05 46 90 20 35
ISABELLE ROY 2 Rue du Quai 17350 St Savinien	05 46 90 19 60
11 place du Champ de foire 17380 Tonnay Boutonne	
Aurélie FRITSCH Karine SOYER BACCARY	05 46 32 05 03

OSTÉOPATHES

Thomas MARANDET & Alizée LE-FORT 7 rue Pasteur St Savinien	07 85 80 65 61 06 48 13 68 06
Thomas MARANDET 11 Place du champ de foire Tonnay Boutonne	07 85 80 65 61

CABINETS INFIRMIERS

St Savinien

Allo Infirmières savinoises 6 Rue Pasteur	05 46 90 17 81
Jean-François DECQ & Mickaël CAFIERO 8 chemin de la Longée St Savinien	06 09 79 04 82 05 46 96 41 53
Nathalie PIETRALUNGA 1 chemin des Rouches, La Poussardièr St Savinien	07 85 44 39 83

Tonnay Boutonne

11 Place du champ de foire	05 46 33 20 55
----------------------------	-----------------------

CHIRURGIENS DENTISTES

Maël KESSLER & Quentin SEGUINOT 8 chemin de la Longée St Savinien	05 46 93 20 07 05 46 93 19 13
Patrick BOURGUIGNON 11 Place du champ de foire 17380 Tonnay Boutonne	05 46 33 22 68

VÉTÉRINAIRES

Valérie LEURIDAN & Yann LEBON Route de Saintes	05 46 90 13 22
Clinique vétérinaire Vétora 9 Av. de la Garenne Tonnay boutonne	05 46 33 20 46
ZAC de la Grenoblerie 3 17400 St jean d'Angély	05 46 59 05 25

NUMÉROS UTILES

ASSISTANTES SOCIALES 2B, Rue du Souvenir - CAF & MSA Saint Savinien	05 46 96 53 00	BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE Le mercredi à partir de 15h30	05 46 90 25 09
Office du tourisme Saint Savinien Île de la Grenouillette	05 46 32 60 75	AGENCE POSTALE Lundi et mardi de 14h00 à 17h00 Du mercredi au vendredi de 9h00 à 12h00	05 46 94 63 53
CYCLAD www.cyclad.org	1, rue Julia et Maurice Marcou	17700 SURGÈRES	05 46 07 16 66
TRANSPORT À LA DEMANDE sur réservation Application gratuite Mon TAD Nouvelle-Aquitaine , internet transports.nouvelle-aquitaine.fr			0 970 870 870
France SERVICES sur rendez-vous Tous les mercredis de 9h00 à 11h50 à la mairie de Les nouillers			06 02 17 12 44

Bonnes vacances

**L'AGENCE POSTALE sera fermée du 15 juillet au 1er août inclus
et le vendredi 15 août .**

Les colis et L.A/R seront à retirer au bureau de poste de Tonnay Boutonne

Le secrétariat de la mairie sera fermé du 20 août au 5 septembre inclus

MAIRIE

23 grande Rue 17380 LES NOUILLERS Tél: 05 46 90 25 09

Horaires d'ouverture: lundi et mardi sur rendez-vous

Du mercredi au vendredi: de 9h à 12h et de 14h à 17h00

Courriel: mairie@lesnouillers.fr

 **Page Facebook: [mairie de les nouillers](#) site internet: www.lesnouillers.fr**

Stéphane ARDOIN: 05 46 74 34 22

Michel GARNIER
05 46 96 78 38

Jean-Pierre BASSE
05 46 59 76 18

Jean-Claude ROBINEAU
05 46 93 25 87

Nathalie ANSEL
05 46 59 16 58

Tous les mercredis, les adjoints sont présents à la mairie.

LES NOUILLERS



L'AMICALE DES FÊTES VOUS INVITE À SA TRADITIONNELLE SOIRÉE

Moules Frites

JEUDI 14 AOÛT 2025

ENFANT -12 ANS 8€ **ADULTE 13€**
+ CONSIGNE DE 1€ POUR LE GOBELET RÉUTILISABLE
SERVICE À PARTIR DE 19H30

**SUIVI D'UN GRAND
BAL POPULAIRE** **GRATUIT**

PENSEZ À RÉSERVER :
06 98 72 48 07 / 06 80 03 82 22